

Procès-verbal - Conseil d'établissement (CÉ)

Jeudi 16 mars 2023, 18h30

École St-Jean-Baptiste-de-la-Salle

Membres présents :

Parents: Marie-Pierre Boucher, Annie-Sara Lemieux-McClure, Anne-Marie Levasseur, Laetitia Maldonado, Valérie Roy

Parents substitués: Émilie Caron

Enseignant·e·s : Jean-Michel Langlois, Giulia Lato

Membres du personnel de soutien : Lyne Perron

Membres du personnel professionnel :

Membres de la communauté : Alice Meunier, Je Passe Partout, Laurent Néron, Loisir St-Clément

Directeur : Yvan Bergeron

Membres absents :

Parents : Rémi Nadeau

Membres du personnel professionnel : Mélanie Desroches

1. Ouverture de la rencontre du Conseil d'établissement

1.1 Mot de bienvenue et quorum

À 18h42, Mme Levasseur constate le quorum et ouvre l'assemblée.

1.2 Mouvement des membres

Deux membres ne siégeront plus au conseil d'établissement. Mme Micheline Goudreau qui est en congé jusqu'au mois de juin et Mme Jasmine Payette qui est congé à traitement différé. Mme Payette est remplacée par Mme Giulia Lato.

Présentation de Mme Alice Meunier et de l'organisme Je Passe Partout.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 1-2023-03-16

Il est proposé par Marie-Pierre Boucher, appuyé par Annie-Sara Lemieux-McClure d'adopter l'ordre du jour avec ajout du point 8.6 Varia.

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 22-12-15

Résolution 2-2023-03-16

Il est proposé par Annie-Sara Lemieux-McClure, appuyé par Marie-Pierre Boucher d'adopter le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2022.

Adopté à l'unanimité.

4. Suivi du procès-verbal du 15 décembre 2022

4.1. Questionnaire du CSSDM aux parents concernant le Projet éducatif

Le questionnaire ne concernait pas seulement le Projet éducatif, mais également le plan d'engagement vers la réussite. Le questionnaire a été fait et envoyé au CSSDM.

4.2. Approbation par courriel : classe neige pour les 6^e année (24-01-23)

Une sortie classe neige pour les 6^e année a été approuvé par courriel le 24 janvier 2023.

Ce courriel a été approuvé à l'unanimité.

Suite à la sortie classe neige, M. Nadeau proposait un remerciement à l'organisme Avant tout les enfants qui ont offert gratuitement la sortie à tous les enfants de 6^e année ainsi que des bottes, des mitaines, des bas, des sacs de couchage, des oreillers, des livres, des ballons de soccer et plus, d'une valeur de 300.00\$ par enfant.

Mme Levasseur propose également un remerciement à M. Benoit Brière pour l'organisation de la sortie, ainsi qu'à Mme Giulia Lato, M. Jean-Michel Langlois et Mme Nathalie Lefebvre qui ont accompagné les enfants à la sortie.

Résolution 3-2023-03-16

Il est proposé par Anne-Marie Levasseur, appuyé par Valérie Roy, que soit adressée une motion de remerciement à l'organisme Avant tout les enfants ainsi qu'à M. Benoit Brière, Mme Giulia Lato, M. Jean-Michel Langlois et Mme Nathalie Lefebvre pour leur implication dans la sortie classe neige des élèves de 6^e année.

Adopté à l'unanimité.

4.3. Suivi retour Je Passe Partout

Le soutien scolaire a débuté le 6 février et se terminera le 1^{er} juin 2023. Deux intervenantes et une coordonnatrice sont à l'école du lundi au jeudi le midi et après les classes. Un total de 34 élèves de 6 groupes bénéficient du soutien scolaire par l'organisme. Un nouvel atelier est en développement pour les enfants du préscolaire dont 11 élèves sont concernés.

M. Bergeron nous informe qu'il n'y a aucune garantie que le projet revienne l'année prochaine. Ce sera à voir avec les budgets.

5. Étude des dossiers

5.1. Budget 2022-2023

5.1.1. Mesures dédiées et protégées

M. Bergeron fait le suivi sur la mesure 15021 – V1-Ent. Educ. & acc Pédago

C'est avec cette mesure, que le projet de soutien scolaire de Je Passe Partout, est possible. Cette année, le budget qui comprend une somme reportée de l'année dernière est 18 276.00\$ et le projet de soutien scolaire coûte 10 500.00\$ pour 4 mois.

5.1.2. Ventilation fonds 4 et 9

Un montant d'environ 5 000.00\$ a été amassé avec la vente de chocolat. Ce montant est une estimation, car l'école n'a pas reçu la facture du chocolat. Le montant en don des parents est de 1045.00\$.

Un montant de 1 945.00\$ a été amassé pour la cour d'école par la dictée PGL.

5.1.3. Résolution commandite Desjardins pour la cour d'école

La caisse populaire Desjardins s'engage à verser une somme de vingt mille dollars (20 000.00\$) pour la cour d'école. Le montant accordé est dirigé pour les installations suivantes : Classe extérieure et les modules de sport pour les élèves. Tout est conforme entre la caisse populaire Desjardins et le CSSDM. La caisse donne ce montant en échange d'une certaine visibilité.

Résolution 4-2023-03-16

Il est proposé par Marie-Pierre Boucher, appuyé par Valérie Roy et résolu:

- 1- de recevoir la somme de 20 000.00\$ conformément aux modalités et conditions prévues au protocole d'entente.
 - 2- d'accorder au commanditaire, la visibilité selon l'annexe A du protocole d'entente.
 - 3- d'autoriser la direction de l'école à procéder à la signature de protocole d'entente.
- Adopté à l'unanimité.

5.1.4. Utilisation du budget de formation du CÉ

Une décision avait été prise d'avoir une conférence sur le TDAH. Mme Levasseur nous présente une brochure de Mme Ariane Hébert qui donne des conférences sur différents thèmes, dont une sur le TDAH. La conférence est d'une durée de 1h30 avec une période de 30 minutes de questions. Les tarifs se situent entre 750.00\$ et 1 500.00\$ selon le nombre de personnes inscrites avec 25% de réduction. Selon notre budget, nous en avons assez même si nous avons le nombre maximal d'inscriptions. La conférence aura lieu un mardi soir à 19h00 en avril ou en mai.

M. Bergeron regardera la possibilité d'offrir un service de garde pour la soirée de conférence.

Résolution 5-2023-03-16

Il est proposé par Anne-Marie Levasseur, appuyé par Jean-Michel Langlois de prendre le budget de formation du CÉ de 400.00\$ pour offrir une conférence sur le TDAH aux parents de l'école Saint-Jean-Baptiste de la Salle.

Adopté à l'unanimité.

5.2. Suivi du projet éducatif

Lors de la journée pédagogique du 21 mars, l'équipe-école travaillera sur les cibles à améliorer, le contexte, les environnements internes et externes ainsi que la mise en commun des réponses des parents et de l'équipe-école. Lors de la pédagogique institutionnelle du 21 avril l'équipe-école se penchera sur les objectifs spécifiques.

Mme Levasseur nous informe qu'il y aura une deuxième consultation pour les parents.

5.3. Service de garde

5.3.1. Approbation des règles de fonctionnement du service de garde

Mme Denis étant absente, le CÉ décide de prendre quelques jours pour consulter le document et poser des questions au besoin à Mme Denis ou M. Bergeron. L'approbation se fera ensuite par courriel.

5.3.2. Suivi du budget

Mme Denis étant absente, le point est reporté.

5.3.3. Situation du service de garde : manque de personnel

M. Bergeron fait le suivi sur la situation. Deux éducatrices sont manquantes et une autre qui est présente seulement partiellement. Ces éducatrices ne sont pas toujours remplacées ce qui fait en sorte que les ratios d'élèves sont souvent plus élevés.

5.4. Consultation annuelle des élèves sur l'intimidation

M. Bergeron nous informe qu'il a reçu les liens pour le sondage et qu'il ne reste qu'à déterminer les modalités avec l'équipe-école sur la façon de procéder. Les sondages s'adressent aux élèves de 1^{re} à la 6^e année. De l'aide informatique sera fournie pour les plus petits.

M. Langlois nous mentionne que les enseignants vont accepter de faire le sondage, car cela fait partie de leur obligation. Par contre, il tient à souligner qu'après en avoir pris connaissance, certains enseignants sont plus ou moins en accord avec ce sondage. Il y a certaines questions qui ne sont pas appropriées pour les enfants selon eux.

Les sondages seront faits d'ici la fin avril. Après avoir reçu les résultats, nous pourrons revoir le plan de lutte contre l'intimidation, si possible, d'ici la fin de l'année scolaire.

5.5. Travaux

M. Bergeron nous informe que les traitements contre les souris sont terminés et que la problématique est réglée. Il y aura une visite de routine pour les points d'eau. Mme Levasseur nous informe que le SRB a repris les appels d'offres.

5.6. Campagne de financement pour 23-24 à déposer avant la fin de l'année

Mme Levasseur mentionne que toute demande de financement pour l'année prochaine devrait être déposée avant la fin de l'année. Elle demande que l'équipe-école soit mise au courant et que celle-ci informe le CÉ si une campagne de financement est déjà prévue pour la prochaine année afin de faciliter une planification logique des différentes campagnes. Un point sera à l'ordre du jour de la rencontre de juin. Elle précise par contre que, si au cours de la prochaine année scolaire de nouvelles demandes de campagne de financement étaient demandées, celles-ci ne seraient pas refusées.

6. Grands chantiers 22-23

6.1. Comité d'Aménagement de la Cour d'École (CACÉ)

Mme Boucher nous informe que la valeur totale du projet est de 250 000\$. Sur ce montant, le CACÉ avait 150 000\$ à amasser. Depuis la dernière rencontre, le CACÉ a continué d'amasser des fonds et la somme totale récoltée jusqu'à présent est de 102 000\$.

L'objectif du Coursothon est de 15 000\$. Celui-ci aura lieu le 9 mai prochain. Cette année, les enfants partiront de la cour et reviendront dans la cour. Ce sera un 3 km pour le 3^e cycle, 2 km pour le 2^e cycle et 1 km pour le 1^{er} cycle. Le SPVM sera présent comme l'an passé.

Plusieurs demandes de financement sont toujours en attente.

Deux thermomètres seront installés pour voir l'évolution de l'argent amassé pour la cour d'école. Un à l'entrée de l'école et le deuxième à l'entrée du service de garde.

7. Période réservée au public (membres substitués, invités, etc.)
Aucun public

8. Droit de parole aux membres du Conseil

8.1. Directeur

8.1.1. Préviation de la clientèle 23-24

M. Bergeron nous informe des prévisions de la clientèle pour la prochaine année. Pour l'instant, aucune classe combinée. Deux classes par niveau de la 1^{re} à la 6^e année, une maternelle 4 ans, trois maternelles 5 ans, 3 classes d'accueil primaire et une nouvelle classe d'accueil au préscolaire. Le local pour la nouvelle classe pourrait être le local inoccupé au 1^{er} étage ou le local d'accueil du service de garde.

8.2. Enseignants

M. Langlois demande la permission en bloc de faire plusieurs sorties scolaires avec les élèves qui empiète sur une partie du dîner.

- Sortie au Biodôme avec les élèves de 6^e année et de la classe d'accueil du 3^e cycle le 28 avril 2023.
- Sortie au Centre des sciences avec les élèves de 4^e année le 15 mai 2023.
- Sortie au Centre des sciences avec les élèves des classes d'accueil du 1^{er} et 2^e cycle, soit le 24 avril, le 8 mai ou le 5 juin 2023.
- Sortie à l'école Robert Gravel pour la générale des élèves de 2^e secondaire en art dramatique avec les élèves de 5^e année du groupe 52 le 18 avril 2023.

Résolution 6-2023-03-16

Il est proposé par Anne-Marie Levasseur, appuyé par Laetitia Maldonado, d'approuver les sorties demandées en bloc pour les élèves.

Adopté à l'unanimité.

M. Langlois nous fait part des activités passées ou à venir faites par les enseignants et d'autres membres du personnel de l'école.

- Maternelle : Projet Riopelle fait avec l'enseignante d'art plastique. La fondue des grands-parents, l'atelier avec les parents, visite du cégep Maisonneuve pour des ateliers scientifiques ;
- 4^e année : Ateliers scientifiques avec le cégep Bois-de-Boulogne ;
- Gong Show : audition le 22 mars prochain, pratique tous les mardis, générale et deux spectacles 24 mai 2023 ;
- Semaine de la persévérance scolaire du 3 au 6 avril ;
- Camp d'hiver pour les finissants ;
- Visite d'archéologie au musée Marguerite-Bourgeoys avec les 5^e année ;
- Visite de la centrale Hydroélectrique de la Rivière-des-Prairies avec les élèves de l'accueil du 2^e cycle ;
- Conférence pour les 4^e, 5^e et 6^e année avec une athlète olympique le 14 avril ;
- Don d'équipement de tennis d'une valeur de 1 400.00\$;
- Carnaval d'hiver avec M. Haraketi, enseignant d'éducation physique.

8.3. Communauté

Les loisirs St-Clément ont sorti leur dépliant de camp de jour et les inscriptions commenceront dans deux semaines. Il y aura trois camps spéciaux cette année : un camp de natation, un camp multisport et un camp plein-air urbain. Les activités du printemps vont débiter bientôt.

Les loisirs St-Clément sont impliqués dans l'organisation du 125^e anniversaire de Viauville. Un gros événement qui se déroulera la fin de semaine du 9 septembre.

8.4. Personnel de soutien

M. Bergeron nous informe que le poste de Mme Micheline Goudreau n'est pas pourvu.

8.5. Parents

Mme Lemieux-McClure nous parle de la trousse de boîte de crayon « Crayola colors of the word ». Ce sont des ensembles de nouvelles couleurs de crayon qui représentent les gens du monde entier. Une boîte par groupe pourrait être distribuée afin que les enfants puissent se dessiner de la bonne couleur de peau.

Après discussion avec M. Bergeron, le montant de 92.95\$ + taxes pourrait être pris dans le budget « École montréalaise pour tous »

Résolution 7-2023-03-16

Il est proposé par Annie-Sara Lemieux-McClure, appuyé par Valérie Roy, d'approuver la dépense de 92.95\$ + taxes pour l'achat de crayon « Colors of the word » pour l'école pris dans le budget « École montréalaise pour tous ».

Adopté à l'unanimité.

OPP : Mme Levasseur nous mentionne que la soirée disco de la Saint-Valentin, organisé par l'OPP c'est super bien déroulée. Il y a eu une très grande participation de 18h30 à 21h00. Ils ont donné du maïs soufflé et vendu du chocolat chaud.

À venir : Ciné-court, corvée du printemps avec l'aide de l'enseignante Giulia Lato, soirée avec les plus grands, Coursothon.

Les parents de l'OPP sont prêts à aider à organiser une campagne de financement pour les élèves de 6^e année pour les aider à financer les activités des finissants comme une vente de collation, un lave-auto ou une réparation de vélo.

Résolution 8-2023-03-16

Il est proposé par Anne-Marie Levasseur, appuyé par Giulia Lato, que l'OPP conjointement avec les enseignants de 6^e année réalise une vente de collation pour financer les activités des finissants.

Adopté à l'unanimité.

8.6. Varia :

Garage à musique

Mme Levasseur nous informe que le Garage à musique de la Fondation du Dr Julien offre des cours de musique gratuitement aux écoles environnantes. Cela permet aux enseignants avec les élèves de suivre un cours de musique. Ces cours sont donnés du mois d'octobre au mois de mai, une fois par semaine. Ce qui permet aux intervenants du Garage à musique de dépister les élèves dans le besoin. **Le directeur du Garage à musique offre la possibilité de venir faire une présentation de leurs services en juin prochain.**

Changement de date en juin :

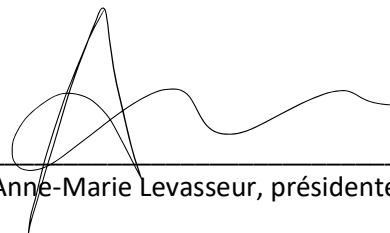
La dernière rencontre du CÉ est déplacée du 15 juin au 19 juin 2023.

9. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h47

Yvan Bergeron

Yvan Bergeron, directeur



Anne-Marie Levasseur, présidente